

Le lundi 04 déc 2006

L'ÉCOLE EST UN HÉRITAGE QUE NOUS AVONS LA RESPONSABILITÉ DE LÉGUER À NOS ENFANTS EN AUSSI BONNE CONDITION QUE L'ENVIRONNEMENT

## **Pour la réussite de nos enfants: stoppons la réforme**

**Régine Pierre**

Autant le Ministre de l'éducation que le collectif des concepteurs ont admis cette semaine que la réforme de l'éducation lancée il y a dix ans connaissait de sérieuses ratées. Il est malheureusement trop tard pour penser réussir une réforme dont l'échec avait été prévu d'avance. Les errances théoriques nombreuses dont témoignent les publications qui rendent compte des fondements de cette réforme la rendent inapplicable. Ni les didacticiens, ni les enseignants ne peuvent transposer un modèle théorique qui est en complète dissonance avec les recherches les plus récentes et la situation de l'école québécoise telle qu'elle se présentait en 1996. Deux principes fondamentaux de toutes innovations ont été enfreints par les concepteurs: avoir une représentation juste de la situation que l'on veut transformer; impliquer dès la conception ceux qui auront à implanter l'innovation.

Malheureusement les six ministres de l'éducation qui ont été responsables de cette réforme depuis le début ont choisi de n'écouter que ceux qui abondaient dans le sens du Ministère depuis trente ans, les croyant à tort quand ils leur disaient qu'une réforme ne peut que s'imposer d'en haut. Il est vrai que le Ministre de l'éducation a toute l'autorité pour imposer les transformations administratives et c'est ce qu'il continue de faire malgré les mises en garde des enseignants qui sont les premiers témoins des dérives de cette réforme. C'est pourquoi une coalition s'est formée pour demander de stopper la réforme. La coalition à laquelle se sont associés non seulement des enseignants qui vouent leur vie à la réussite de nos enfants mais des parents qui craignent pour la réussite des leurs et des universitaires qui, forts de leur expertise et de leur expérience, appréhendaient depuis le début qu'on en arrive à un point de non retour.

### **Retour du secondaire court**

Ce point, c'est cette année que nous l'atteignons. Au terme de cette année académique les enfants qui ont servi de cobayes à cette réforme arriveront en 3e année du secondaire. Or les changements apportés au régime pédagogique suite à la réforme prévoient maintenant que, dès la fin de la 2e année du secondaire, les élèves pourront choisir différents parcours de formation. Ceux qui auront quinze ans au 30 septembre et qui sont passés au secondaire sans satisfaire les exigences du primaire, seront orientés vers une formation courte d'un an les menant à l'exercice d'un petit métier. Ainsi renaît le secondaire court et la possibilité pour un nombre important de nos jeunes de quitter l'école à 16 ans sans les compétences de base avec pour seul bagage l'un de ces petits métiers à hauts risques de délocalisation sous les pressions de la mondialisation. À plus ou moins court terme ces jeunes seront condamnés au chômage et au bien-être social. Avec les trous béants qu'ils auront nécessairement dans leur formation de base, la plupart seront probablement analphabètes fonctionnels, leurs chances de se réorienter sur le marché du travail vers des formations plus qualifiantes seront à peu près nulles. Les plus chanceux suivront le parcours régulier, maintenant appelé la voie « royale » du secondaire, qui se divisera en fait en deux voies avec toujours pour objectif de les orienter vers la formation professionnelle et l'entrepreneuriat. Il est à craindre que plusieurs jeunes seront tentés de se diriger vers

ces formations techniques afin d'entrer sur le marché du travail le tôt possible et ce, même s'ils ont objectivement les capacités de poursuivre leur scolarisation au-delà du secondaire. sabilité de la leur léguer en bonne condition.

### **Stoppons la réforme**

Derrière le discours de revalorisation de la formation technique et professionnelle, le Ministère de l'éducation ramène la société québécoise 40 ans en arrière. Rappelons-nous collectivement que l'objectif de la réforme Parent était de rehausser la formation générale de l'ensemble des jeunes jusqu'en secondaire 5 en intégrant la formation professionnelle et générale dans les polyvalentes et les cégeps. Soyons conscients également que le secondaire 5 est en dessous des objectifs visés par d'autres pays développés comme la France où l'objectif visé est que 80% des jeunes français obtiennent un baccalauréat c'est-à-dire un diplôme de cégep. Comment le gouvernement pense-t-il que le Québec va entrer dans la société du savoir comme il se plaît à le dire en déqualifiant les diplômes qu'il décerne à nos jeunes?

Le Ministère de l'éducation a perdu le cap avec cette réforme qui a été détournée des objectifs que lui avaient donnés les États généraux. La réforme du curriculum et le soit disant Renouveau pédagogique ne sont que du camouflage pour justifier les transformations structurelles et administratives comme l'organisation par cycles d'apprentissage, l'évaluation par compétences, le non redoublement, l'engagement de professeurs non qualifiés, les coupures d'aide aux élèves, l'intégration des enfants en difficultés, le retour au professionnel court, toutes mesures dont les objectifs non avoués sont de réduire les coûts de l'éducation et d'améliorer l'image internationale en baissant les statistiques de décrochage scolaire. Ce qui importe, c'est qu'on distribue plus de diplômes plus rapidement pour que moins d'enfants en difficultés soient pris en charge par le système et non pas que plus d'enfants réussissent.

L'école ne s'effondrera pas parce qu'on arrêtera la réforme. Les maternelles 5 ans plein temps existent depuis 1970 et avec l'expérience et l'expertise accumulées par celles qui les ont développées, elles continueront d'évoluer. Les pédagogies actives dont la pédagogie par projet n'est qu'un exemple extrême, ont été mises en place par la réforme de 1979. Les didacticien(ne)s et les enseignant(e)s qui ont consacré une partie de leur vie professionnelle à les rendre applicables continueront de les développer et pourront transmettre leur expérience et leur expertise professionnelles aux plus jeunes. Ce qu'il faut maintenant c'est recentrer l'école, au-delà des mots et des mythes véhiculés par la réforme, sur les objectifs centraux qui avaient été dégagés par les États généraux.

La mission première de l'école est de transmettre les connaissances de base qui sont nécessaires pour poursuivre la scolarisation le plus loin que chaque enfant en est capable; transmettre à tous les enfants les connaissances accumulées par les générations antérieures; transmettre la culture qui a façonné l'identité de la société à laquelle ils appartiennent. C'est à ces seules trois conditions que l'école permettra à nos enfants de contribuer au développement de notre société. Pour reprendre les mots de Richard Séguin, l'école est un héritage et comme l'environnement, nous avons la respon